

**L'animateur** : M. Jean Charles GUIGUEN.

**Membres présents** : MM. Philippe ANDRIEUX, Patrick BOURABIER, Philippe BRANDY,  
Christian FRESNEL, Jean GUILLEN, Bruno RENON

**Membres invités** : MM. Jean GUILLEN, Jean-Jacques RABOISSON

**Membre excusé** : M. Jean-Marie SARDAIN

**Début de séance à 16H45**

-----

**Le PV n° 6 de la réunion de la commission SENIORS en date du 26/08/2020 est approuvé sans modifications.**

-----

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée d'un appel, au plus tard le 22 du mois comme le stipule l'art. 30 – paragraphe 2 - des RG de la LFNA) par lettre) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Ce délai est ramené à 2 jours francs pour les matchs de coupe et pour les 4 dernières rencontres des championnats départementaux (art. 30 – paragraphe 3 des RG de la LFNA). Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel et qui est débité du compte du club appelant.

## **1° - SOUS-COMMISSION DES COUPES**

### **1°- 1 : TIRAGES DES COUPES**

#### ***Coupe de la Charente – CREDIT AGRICOLE – Trophée Maurice BRACHET***

#### **1<sup>er</sup> Tour = 6 rencontres avec 12 équipes :**

- Les matchs auront lieu le **Dimanche 20/09/2020 à 15H00** ou le **Samedi 19/09/2020 à 20h00** pour les clubs possédant un éclairage homologué ou autorisé, sauf avis contraire.

- En cas de résultat nul à la fin du temps règlementaire, il sera procédé directement à l'épreuve des tirs au but.
- Le tirage est réalisé conformément au règlement de la coupe de la Charente après l'application de zones géographiques.

### Les tirages :

- AS CHAZELLES – JS TOUVRE
- CA ST MEME LES CARRIERES – AL GUIMPS
- LA GENTE – AS BEL AIR
- AS CONDEON REIGNAC – AS VOEUIL ET GIGET
- US TAPONNAT – FC ST FRAIGNE
- FC ST AMANT DE BOIXE – FC HAUTE CHARENTE

### Coupe des Réserves – CREDIT AGRICOLE – Trophée Pierre LABONNE

### 1<sup>er</sup> Tour = 9 rencontres avec 18 équipes :

- Les matchs auront lieu le **Dimanche 20/09/2020 à 15H00** ou le **Samedi 19/09/2020 à 20h00** pour les clubs possédant un éclairage homologué ou autorisé, sauf avis contraire.
- En cas de résultat nul à la fin du temps règlementaire, il sera procédé directement à l'épreuve des tirs au but.
- Le tirage est réalisé conformément au règlement de la coupe de la Charente après l'application de zones géographiques.

### Les tirages :

- ES NERCILLAC REPARSAC (2) – LA GENTE (2)
- US ANG. ST MARTIN (2) – FC ST GERMAIN DE MONTBRON (2)
- AS SALLES D'ANGLE (2) – FC ST AMANT DE BOIXE (2)
- UAS VERDILLE (3) – EFC VILLEFAGNAN (2)
- US BOUEX (2) – FC AUBETERRE (2)
- ENT. ABZAC (3) / BRILLAC (2) (3) – ENT. TAIZE AIZIE/LES ADJOTS (2)
- AS EXIDEUIL (2) – AS BRIE (3)
- ES BEAUX PINS (2) – US MA CAMPAGNE (3)
- ENT. BRIGUEUIL/LESTERPS (2) – ENT. NANTEUIL/VERTEUIL (2)

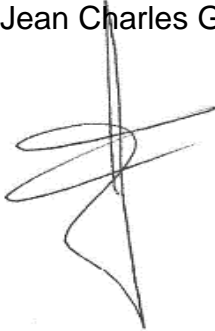
### 2° - INFORMATIONS DIVERSES

- JS GRANDE CHAMPAGNE, Monsieur Kévin BARBOTTIN, du 29/08/2020,
- SL CHATEAUBERNARD, Monsieur Fabrice ARNEAU, du 28/08/2020,
- CO LUXE, Monsieur Michael CAILLAUD, du 27/08/2020,

- Mairie d'Angoulême, Madame Séverine AUGUSTIN, des 08 et 09/09/2020,
- US CHASSENEUIL, Monsieur Vincent ROCHEREAU, des 07 et 09/09/2020,
- JS SIREUIL, Monsieur Guy BURBAUD, du 08/09/2020,
- AS SOYAUX, Monsieur Bruno CLAIREMBAUD, du 06/09/2020,
- AS MERPINS, Madame Maryline CHABOT, du 08/09/2020,
- US MA CAMPAGNE, du 07/09/2020,

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20H05

L'animateur Jean Charles GUIGUEN



Le secrétaire Philippe BRANDY

